



ORGANISME DE FORMATION LA PASSERELLE

www.la-passerelle.fr - formation@la-passerelle.fr

Pour être recontacté concernant cette formation ou 03.89.54.21.55

FICHE DESCRIPTIVE DE FORMATION

Sauveteur secouriste du travail - recyclage

Le salarié sauveteur secouriste du travail (SST) a pour missions de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail, mais aussi de participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise. Pour cela, il doit acquérir des compétences spécifiques dans le cadre d'une formation initiale, puis de suivre régulièrement une formation de maintien actualisation des compétences.

LE PROGRAMME - Durée 7 heures réparties en 1 session de 7 heures

Objectifs pédagogiques:

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Se situer en tant que Sauveteur Secouriste du Travail dans son entreprise
- Respecter la conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire, alerter, secourir
- Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise.

PROGRAMME :

- Actualisation et révision à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST
- Révisions et actualisation des gestes d'urgence
- Appréhender les risques de l'entreprise ou de l'établissement
- Appréhender les modifications du programme

DURÉE :

7 heures

PUBLIC : Tout public

LIEU ET MODALITÉ DE RÉALISATION :

En présentiel à La Passerelle à Rixheim / INTER ou INTRA

PRÉREQUIS

Il est obligatoire d'être titulaire d'un certificat SST en cours de validité

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Les formateurs SST sont à jour de recyclage.

METHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Les moyens pédagogiques sont actifs et participatifs. Théorique et pratique, cours conforme au programme de l'INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION et de SANCTION

Évaluation en continue de la progression des apprenants et réalisation d'une mise en situation clé.

Certificat de réalisation et carte SST remis en fin de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Après échange avec la responsable de l'OF : 3 à 6 mois après la contractualisation

TARIF

150€ de l'heure coût formateur HT (pas de TVA) + Frais administratifs

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux PMR. Vous avez un besoin d'adaptation ou de mesure compensation lié au handicap? Contactez Mme GAUTER, référente handicap, à l'adresse suivante formation@la-passerelle.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

V.1 Document actualisé le 31/10/2025

"O.F. LA PASSERELLE" Au trèfle, Allée du Chemin vert - 68170 Rixheim - Siret : 314 816 737 00048

Enregistré sous le n°42-68-01592-68 auprès du préfet de région Alsace

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État- APE : 85.59A - Exonéré de T.V.A.